



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



[inaki_echaniz](#)



[Iñaki Echaniz](#)



[@Inakiechaniz](#)



[Iñaki Echaniz](#)



[inakiechaniz.fr](#)

20 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AU PAYS BASQUE, EN FINIR AVEC LES FRAUDES ET LA SPÉCULATION SUR LE LOGEMENT

Alors que la France traverse une crise du logement, particulièrement intense dans les zones touristiques, plusieurs communes du Pays basque ont pris des mesures exceptionnelles pour freiner le nombre de locations saisonnières, mais trop de fraudes sont aujourd'hui constatées.

En mars dernier, un système de compensation a été mis en place sur le territoire. Ce mécanisme vise à créer une obligation de production d'un nouveau logement habité à l'année, à partir de locaux non destinés à l'habitation, de même surface et situé dans la même commune, pour compenser la mise sur le marché d'un meublé de tourisme. Cependant les propriétaires ne respectent pas tous cette nouvelle mesure et les fraudes se multiplient. Locations sans autorisation, absence de numéro d'enregistrement... à Biarritz, 1000 logements seraient en infraction selon l'association Alda et l'adjointe à l'urbanisme de la ville.

Il est urgent de donner les moyens aux collectivités de combattre les fraudes sur les locations courte durée non autorisées, les baux, les congés pour vente ou les fausses déclarations.

Il est aussi indispensable d'agir au niveau national en créant un arsenal législatif suffisamment contraignant pour mettre un coup d'arrêt aux pratiques illégales et offrir des outils supplémentaires aux communes face au déferlement du nombre de meublés de tourisme.

A ce titre, la niche fiscale très avantageuse dont bénéficient les propriétaires de meublés de tourisme doit être révisée pour les inciter à louer leur logement toute l'année et désinciter le business florissant des locations saisonnières. Le logement n'est pas une marchandise comme une autre.

Il serait aussi bienvenu de réhausser les amendes en matière de fraudes afin de dissuader les propriétaires peu scrupuleux ou encore flécher une partie des ressources générées en direction de la production de logements sociaux.

Aujourd'hui plus de 14 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement et dans les zones littorales et touristiques les conséquences sont intensifiées. J'apporte tout mon soutien au travail de l'association Alda et à la ville de Biarritz et poursuivrai mon investissement à l'Assemblée nationale au service de l'accès aux logements dans les zones tendues.